

ANNALES
DE
MÉDECINE VÉTÉRINAIRE,

PUBLIÉES A BRUXELLES,

PAR

MM. DELWART, PROFESSEUR-DIRECTEUR ÉMÉRITE,
THIERNESSE, PROFESSEUR-DIRECTEUR,
DERACHE, }
GILLE, } PROFESSEURS,
WEHENKEL, }

à l'École de médecine vétérinaire de l'État.



DIX-SEPTIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,
HENRI MANCEAUX, IMPRIMEUR LIBRAIRE
DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE L'ÉTAT.
RUE DE L'ÉTUVE, 20.

—
1868

ANNALES DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE.

OCTOBRE 1868.

Travaux originaux.

RAPPORT A M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR SUR LA PESTE BOVINE, OBSERVÉE DANS LA PROVINCE D'ANVERS EN JUIN ET EN JUILLET 1868, ET SUR LES EXPÉRIENCES CONFIRMATIVES FAITES A L'ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE L'ÉTAT, par MM. THIERNESSE, directeur et DEFAYS, professeur à cette École. — M. THIERNESSE, rapporteur.

Cureghem, le 31 juillet 1868.

MONSIEUR LE MINISTRE,

La réapparition de la peste bovine dans notre pays est certes une chose très-étrange et qui semble même incroyable, quand on considère que cette épizootie y est depuis assez longtemps éteinte, comme dans tous les pays voisins où elle a exercé ses ravages. Et cependant, on ne peut plus le révoquer en doute : c'est bien cette maladie qui s'est montrée en juin dernier, dans l'étable du sieur Van Lake, cultivateur au hameau Valaert de la commune de Wilryck, puis, vingt jours plus tard, à une lieue environ de la ferme de celui-ci, chez le sieur Thys, métayer au Kiel, commune d'Anvers.

Les expériences que nous avons instituées avec votre autorisation à l'École de médecine vétérinaire, au sujet de la première de ces deux irruptions, et dont nous avons maintenant à vous rendre compte, nous ont donné une démonstration rigoureuse de la réalité du fait.

Mais, avant d'entrer dans les détails de ces expériences, rappelons d'abord ce qui s'est passé chez le sieur Van Lake.

Ce cultivateur avait depuis longtemps en sa possession quatre vaches laitières. Le 14 juin dernier, l'une de ces bêtes est reconnue malade et M. Suykerbuyck, médecin vétérinaire du gouvernement à Aertselaer, appelé à la soigner, la croit atteinte

d'une gastro-entérite aiguë. Il lui prescrivit un traitement approprié à son état, mais sans succès : elle succomba le 18, c'est-à-dire quatre jours plus tard, et l'autopsie, que le même praticien en fait ensuite lui révèle les lésions de l'affection qu'il avait diagnostiquée. Mais, le 22 juin, deux des trois vaches restantes étant aussi devenues malades, M. Suykerbuyck les examina attentivement et considérant la prostration, le jetage nasal, le larmolement, la dépression des yeux, la teinte rouge jaunâtre des muqueuses palpébrale et vulvaire, que présentait la plus affectée, il pensa qu'il avait affaire à la peste bovine. Il en prévint aussitôt les autorités compétentes et, le 24, l'un de nous — M. Thiernesse — invité à aller constater le cas, examina à son tour les deux vaches qui lui furent soumises, et, bien qu'elles ne présentassent, ni l'une ni l'autre, les symptômes évidents du typhus contagieux, il crut devoir faire abattre immédiatement, comme suspecte de cette affection, celle chez laquelle les phénomènes morbides rappelaient le plus ceux de la *Rinderpest*.

Or, l'autopsie de cet animal ne nous fit découvrir que l'injection rouge caractéristique de l'inflammation du gros intestin et quelques érosions superficielles dans la caillette, dont la membrane muqueuse revêtait l'aspect rosé de l'état normal. Tous les autres organes étaient indemnes d'altération.

Il ne s'agissait donc apparemment, dans ce cas, que de l'inflammation ordinaire du cœcum, du côlon et du rectum, occasionnée, semblait-il, par le *rumex acetosella*, plante très-irritante, en raison de la grande quantité d'oxalate acide qu'elle renferme, et dont le fourrage vert, que le sieur Van Lake donnait à ses vaches, était en grande partie composé.

Il fut néanmoins décidé que les vaches restantes : l'une malade, l'autre saine, seraient tenues en observation comme suspectes.

Six jours plus tard, le 30 juin, M. Suykerbuyck ayant annoncé qu'il croyait à l'existence de la peste bovine chez le dit cultivateur de Wilryck, et MM. Dèle et Vanhertsen, médecins vétérinaires du Gouvernement, à Anvers, paraissant disposés à se rallier à cette opinion, nous allâmes, avec ce der-

nier, en visiter de
que la malade était
tait les symptômes
pliquée d'une irr
manifestation fréq
culté de satisfaire à

Le 1^{er} juillet, ce
le 2, avec MM. Suy
nous révéla que les
aiguës : la muqueus
caillette et de l'int
guine, de nombreux
quâmes aussi dans

Aucune lésion n'
tissu conjonctif de l
physème peu dévelo

Ces altérations on
que nous avons affa
tant moins disposés
qui souffrait, le 24
ment rétablie (1).
l'expérimentation p
tâmes, de la bête q
l'intestin grêle et un
notre retour à l'école
lâmes à un mouton, a
dont l'un de nous —
tité de ce sang et des
Cette anse fut ensui
que dans ces cavités
bien portante, et re
heures dans l'étable
dans laquelle ils sur

(1) Cette guérison s'e
29 juillet, qu'il a const
cette vache.

nier, en visiter de nouveau les vaches. Or, nous constatâmes que la malade était guérie, et que l'autre, saine alors, présentait les symptômes de la même affection du tube digestif, compliquée d'une irritation des voies urinaires, accusée par la manifestation fréquente du besoin d'uriner et une certaine difficulté de satisfaire à ce besoin.

Le 1^{er} juillet, cette vache mourut. Nous en fîmes l'autopsie le 2, avec MM. Suykerbuyck et Vanhertsen. Cette opération ne nous révéla que les lésions de la cystite et de la gastro-entérite aiguës : la muqueuse de la vessie présentait, comme celle de la caillette et de l'intestin grêle, outre une forte injection sanguine, de nombreuses ecchymoses, altérations que nous remarquâmes aussi dans le ventricule gauche du cœur.

Aucune lésion n'existait à la bouche, mais les poumons et le tissu conjonctif de la région lombaire étaient le siège d'un emphysème peu développé.

Ces altérations organiques ne nous parurent pas démontrer que nous avions affaire au typhus contagieux ; nous fûmes d'autant moins disposés à nous arrêter à cette idée, que la vache qui souffrait, le 24 juin, de la même affection, était parfaitement rétablie (1). Jugeant qu'il était utile d'avoir recours à l'expérimentation pour résoudre la question, nous rapportâmes, de la bête que nous venions d'autopsier, une anse de l'intestin grêle et un peu de sang recueilli dans le cœur, et, à notre retour à l'école vétérinaire, vers deux heures, nous inoculâmes à un mouton, apparemment guéri de la cachexie aqueuse, dont l'un de nous — M. Defays — l'avait traité, une petite quantité de ce sang et des matières contenues dans l'anse intestinale. Cette anse fut ensuite frottée sur le muse et les narines, jusque dans ces cavités, d'une génisse, pie alezan, âgée de 2 ans, bien portante, et resta, après cela, suspendue pendant deux heures dans l'étable où les deux animaux étaient placés, et dans laquelle ils furent tenus renfermés, sous notre surveil-

(1) Cette guérison s'est maintenue. M. Dèle m'écrivit sous la date du 29 juillet, qu'il a constaté, ce même jour, l'état de parfaite santé de cette vache.

lance, avec l'assistance d'un homme de service pour les soigner.

Le 15 juillet, ce mouton et cette génisse étant encore en bonne santé, nous crûmes pouvoir considérer l'expérience comme suffisante : nous fîmes remettre ces bêtes à la pâture, au piquet, avec deux autres génisses, pie noir, âgées l'une de 2 ans, l'autre de 5 ans, toutes deux bien portantes, et qui — particularité bonne à noter ici — avaient la teinte foncée de la conjonctive oculaire, qui semble constituer le caractère auquel le sieur Paarlberg, de Helder, croit pouvoir distinguer les bêtes bovines qui seraient, suivant lui, réfractaires à la contagion du typhus contagieux.

Or, nous nous sommes trompés dans nos prévisions, basées pourtant en grande partie sur les discussions et les décisions du Congrès international de Zurich ; le lendemain, 16 juillet, notre mouton fut tout à coup atteint d'une maladie grave, signalée par une grande prostration, de la stupeur, une diarrhée grisâtre, une grande accélération des mouvements respiratoires et un peu de jetage nasal, sans coloration d'aucune membrane muqueuse. La conjonctive semblait même avoir pâli. Cet animal, dont la respiration devint de plus en plus plaintive et difficile, mourut au bout de quatre à cinq heures. Nous en fîmes aussitôt l'autopsie et nous constatâmes, par cette opération, avec la pâleur de toutes les membranes muqueuses, même de celle de la caillette, sur laquelle il existait cependant quelques pétéchies à peu de distance du pylore, l'engouement et un commencement d'hépatisation des poumons, dont la trame renfermait quelques productions tuberculiformes anciennes (noyaux pneumoniques). Il y avait, en outre, une grande quantité de sang noir dans les quatre cavités du cœur, les artères et les veines.

Nous n'observâmes pas d'autre lésion de date récente ; mais, dans le but de s'assurer si notre victime avait, comme son état d'embonpoint satisfaisant l'indiquait, été guérie de la cachexie aqueuse, on disséqua le foie, ainsi que ses dépendances, et on constata un grand nombre de douves vivantes dans la vésicule et les canaux biliaires, preuve que la guérison de cette première affection n'était qu'apparente.

Nous concluons que, nonobstant son état mortel, la maladie, bien manifeste d'ailleurs, n'a emporté ; car la génisse, servant à la pâture, toussait de temps en temps quoique le mufle ne présentait de lassitude et non de typhus contagieux. Les symptômes s'étaient, en effet, réduits à la diarrhée rouge-acajou de la vulve, ainsi que quelques points sur le flanc, affection.

Cette bête fut atteinte de la même maladie que les génisses, ses compagnes, la minait, et dont nous constatons les progrès par les symptômes plus fréquents, sans lésion de la muqueuse nasale, le larmoie du corps, à l'exception d'abattement, — non prononcé, par la suite des gémissements et de mucosités blanches qui y affluaient en abondance sur le lèvre buccal, comme sur les joues, ainsi que les gencives, en quelque lieu qu'on les examinât un peu d'emphysème et de diarrhée.

Le 22, tous ces symptômes et accusaient évidemment la maladie à laquelle elle

Nous conclûmes du résultat de cette autopsie, en nous basant particulièrement sur l'état des poumons, que notre mouton était mort de pneumonie; mais maintenant, nous croyons que, nonobstant l'absence, chez cet animal, des caractères bien manifestes du typhus contagieux, c'est cette maladie qui l'a emporté; car le surlendemain, 18 juillet, au soir, la génisse, servant à la même expérience, mangeait mal, ruminait peu, toussait de temps en temps, avait la peau sèche et chaude, quoique le mufle fût encore humide et froid; éprouvait un peu de lassitude et manifestait quelque agitation: prodromes du typhus contagieux dont cette génisse était atteinte, et auxquels s'étaient, en effet, ajoutés, dès le lendemain matin, la teinte rouge-acajou de la membrane muqueuse des paupières et de la vulve, ainsi que l'exfoliation de l'épithélium buccal en quelques points sur les lèvres, caractères assez évidents de la dite affection.

Cette bête fut aussitôt remise à l'étable avec les deux autres génisses, ses compagnes, désormais vouées au mal affreux qui la minait, et dont, à partir de ce moment, nous eûmes à constater les progrès très-rapides, accusés: — le 20, par la toux plus fréquente; un peu de dyspnée et quelques gémissements, sans lésion appréciable dans les poumons; le jetage nasal, le larmolement, la température plus élevée de la surface du corps, à l'exception des oreilles qui sont froides, un peu d'abattement, — et, le 21, avec tous ces symptômes plus prononcés, par la stupeur, la prostration, une grande dyspnée, des gémissements continuels, un abondant jetage nasal, formé de mucosités blanches, entraînées des narines par les larmes qui y affluaient en grande quantité, et l'exfoliation de l'épithélium buccal, complète sur les lèvres, partielle sur la langue et les joues, ainsi que celle de l'épiderme de la peau des narines, en quelques points des orifices de ces cavités; de plus, un peu d'emphysème à la région lombaire et un commencement de diarrhée grisâtre.

Le 22, tous ces symptômes étaient beaucoup plus intenses et accusaient évidemment, chez notre génisse, la peste bovine à laquelle elle ne pouvait plus tarder de succomber. Elle fut

occisée le 23, à 5 1/2 heures du matin, et nécropsiée immédiatement sur le bord de la fosse préparée pour la recevoir.

Voici le résultat de nos investigations dans cette autopsie, faite avec l'assistance de M. Lorge, répétiteur de clinique, en présence de tous les élèves de ce cours :

Dans la bouche, on observe l'exfoliation de l'épithélium, non-seulement sur les lèvres, où elle est complète, sur la langue et les joues, mais encore sur le palais et le voile du palais, épithélium qui se détache par un léger frottement avec les doigts et laisse apercevoir la coloration rouge du derme de la muqueuse.

La même injection sanguine se fait aussi remarquer dans le pharynx, mais elle est à peine sensible dans l'œsophage et les trois premiers réservoirs gastriques, si ce n'est pourtant, dans ceux-ci, à la base des papilles, dont leur face interne est hérissée, et où elle est assez prononcée, ce que l'on constate par le soulèvement de l'épithélium. La cavité du troisième de ces viscères, le *feuillet*, est remplie de matières assez sèches et fortement tassées.

Dans la caillette, la muqueuse, notablement épaissie et infiltrée, offrait, sur un fond rouge uniforme, plus foncé à droite, un grand nombre de pétéchies et d'ulcérations, surtout multipliées dans l'antra du pylore, et différant considérablement, celles-ci, par leur étendue et leur profondeur : les unes étaient très-superficielles, à peine distinctes ; d'autres présentaient, au contraire, un grand développement, au point même de perforer parfois le derme de la membrane, et ces diverses ulcérations se distinguaient, pour la plupart, par des contours irréguliers et la présence, sur leur surface, d'une sorte d'eschare très-adhérente.

La muqueuse du canal intestinal était également épaissie, infiltrée, moins cohérente et présentait :

1° Dans l'intestin grêle, une injection rouge, sous la forme de rayures transversales, et l'engorgement des glandes folliculeuses, tant agminées que solitaires, à un degré de plus en plus marqué, à partir de la région duodénale jusqu'à l'iléale, dans laquelle il existait surtout un grand nombre de follicules soli-

taires durs, du volume concret d'aspect grisâtre, dont le développement était tel, que les membranes séreuses en étaient déformées.

2° Dans le gros intestin, une injection rouge, en rayures longitudinales, uniforme, et surtout dans le colon, au-dessus de cet intestin, comme particulièrement dans le caecum.

La rate, un peu enflée, était d'un rouge considérable.

Quant aux autres organes, ils étaient indemnes de lésion.

Il en était de même des organes génito-urinaires, à l'exception de la membrane interne de l'utérus, très-collante, et de la vulve, qui était ouverte.

Nous avons ensuite examiné les narines, qui en furent successivement : 1° d'un rouge uniforme, avec une forte injection sanguine ; 2° d'un rouge partiel de l'épithélium ; 3° d'un rouge partiel des bronches et leurs divisions ; 4° d'un rouge partiel de la muqueuse, sur laquelle se trouvaient de petites taches blanches, — et 5° dans les cavités, d'une teinte rosée claire, mais sans injection. À la section de la moelle épinière, la surface pleurale, quelle qu'elle soit, ne présente siége d'un emphysème ; le poumon droit, fixé à la membrane, quelques fois détaché du pus.

Après l'inspection de la cavité thoracique, dans laquelle nous n'avons rien remarqué, minée, le crâne a été ouvert, et nous avons observé une forte injec-

taires durs, du volume d'un petit pois, remplis d'une matière concrète d'aspect grisâtre, et de plaques de Peyer, dont l'épaississement était tel, qu'on pouvait les apercevoir à travers les membranes séreuse et musculaire ;

2° Dans le gros intestin, la même injection sanguine, mais en rayures longitudinales dans le rectum et la partie terminale du côlon, uniforme, au contraire, et peu marquée dans le reste de cet intestin, comme dans le cœcum, où l'on remarquait particulièrement un foyer apoplectique assez étendu.

La rate, un peu engorgée, présentait aussi une ecchymose considérable.

Quant aux autres organes de l'appareil digestif, ils étaient indemnes de lésion.

Il en était de même du cœur et des organes de l'appareil génito-urinaire, à l'exception toutefois du vagin et de la vulve, dont la membrane interne, en partie recouverte de mucosités très-collantes, était fortement colorée en rouge et présentait, en outre, dans la vulve seulement, quelques pétéchies.

Nous avons ensuite examiné les voies respiratoires, à partir des narines, qui en forment l'entrée, et nous avons observé successivement : 1° dans celles-ci et dans les fosses nasales une forte injection sanguine, le ramollissement et l'exfoliation partielle de l'épithélium ; — 2° dans le larynx, la trachée, les bronches et leurs divisions, la même injection de la membrane muqueuse, sur laquelle se trouvait un abondant exsudat muco-purulent, — et 3° dans les poumons, parfaitement affaissés et d'une teinte rosée claire, malgré que la bête eût été asphyxiée par la section de la moelle allongée, nous avons remarqué, à la surface pleurale, quelques lobules proéminents, qui étaient le siège d'un emphysème vésiculaire peu développé, et, dans le poumon droit, fixé à la paroi costale par une ancienne pseudo-membrane, quelques cavernes renfermant des concrémets ou du pus.

Après l'inspection de tous ces organes et du sang, liquide dans lequel nous n'avons constaté aucune altération bien déterminée, le crâne a été ouvert avec soin, ce qui nous a fait observer une forte injection de la membrane pie-mère et une

grande quantité de sérosité dans les cavités de l'encéphale, ainsi que dans les espaces sous-arachnoïdiens, sans changement sensible de la substance nerveuse, dont la coloration et la consistance étaient comme à l'état normal.

Telles sont, Monsieur le Ministre, les lésions que nos investigations nécroscopiques nous ont fait découvrir chez nos deux animaux d'expérience. Si la nature de la maladie qui nous a enlevé si rapidement le mouton pouvait encore être considérée comme douteuse, il n'en est certes pas de même de celle de la génisse : cette affection est évidemment le typhus contagieux. C'est ce que démontrent les détails que nous en avons donnés, quant à son évolution sous l'influence du contagium renfermé dans l'anse intestinale provenant d'une vache morte à Wilryck ; quant à sa marche et à ses symptômes, comme quant aux lésions organiques décelées par l'autopsie, en même temps qu'ils nous fournissent, — ces détails, — la preuve péremptoire que l'affection meurtrière qui s'était déclarée en cette commune, chez le sieur Van Lake, était réellement cette maladie épizootique.

Mais les deux génisses, avec lesquelles notre infectée artificiellement a cohabité du 15 au 25 juillet, vont nous donner une nouvelle démonstration de l'existence de la peste bovine dans l'un et l'autre cas.

En effet, ces bêtes, dont la santé n'a cessé d'être florissante, jusqu'au 28 de ce même mois, font entendre, en ce jour, quelques éclats de toux et montrent un peu d'agitation ; mais elles continuent à manger avec appétit et à ruminer régulièrement. Or, ces premiers phénomènes morbides avaient, comme chez la première génisse, marqué le début de la peste, car les symptômes caractéristiques de cette maladie ne tardèrent pas à se manifester chez elles.

Le lendemain, 26, ces génisses mangent et ruminent mal ; se montrent sombres, inquiètes et agitées ; ont les mouvements respiratoires plus fréquents, et la muqueuse conjonctive d'une nuance rouge-safranée, qu'on remarque aussi dans la vulve et, à un degré moindre, dans la bouche, surtout sur les lèvres dont l'épithélium est cependant intact.

Le 27, ce dernier l'affection typhique préénumérés au su variantes sans im

Dans le couran d'heure en heure, afin d'éteindre, sa nous avons créé nous avons prises pou suite d'une impr effets au dehors naire, et cela d'au du latis de clôtur vellement tracés

A 6 heures du fut immédiatement sence de M. le pr de clinique, avec gens.

Or, nous eûme lésions, tout auss notre première g à un degré moir aux pétéchies et l'altération des g

Chez l'une, on tion dans les folli tandis que, chez cules solitaires. I superficielles che profondes et exis chée de la muqu au bord libre des

En résumé, Mo rée, en juin der Wilryck, chez le antérieurement,

Le 27, ce dernier tissu présente l'altération caractéristique de l'affection typhique des Steppes, dont tous les autres symptômes préénumérés au sujet de notre génisse d'expérience, avec quelques variantes sans importance, viennent nous démontrer l'existence.

Dans le courant de la journée, ces symptômes s'aggravent d'heure en heure, et nous déterminent à abattre les malades, afin d'éteindre, sans plus de retard, le foyer de contagion que nous avons créé, lequel, malgré les précautions que nous avons prises pour le limiter à un seul local, aurait pu, par suite d'une imprudence involontaire, manifester ses funestes effets au dehors de l'enceinte peu spacieuse de l'école vétérinaire, et cela d'autant plus facilement que, à peu de distance du lattis de clôture de cet établissement, il existe des rues nouvellement tracées dans lesquelles il passe beaucoup de monde.

A 6 heures du soir nous procédâmes à cette opération, qui fut immédiatement suivie de l'autopsie des occisées, en présence de M. le professeur Gerard et de tous les élèves du cours de clinique, avec l'assistance de quelques-uns de ces jeunes gens.

Or, nous eûmes à constater chez ces animaux les mêmes lésions, tout aussi prononcées même sur l'un d'eux, que chez notre première génisse, malgré que la maladie fût cependant à un degré moins avancé, mais avec quelques variétés, quant aux pétéchies et aux ulcérations de la caillette, ainsi qu'à l'altération des glandes folliculeuses de l'intestin.

Chez l'une, on observait plus particulièrement cette altération dans les follicules agminés des plaques gaufrées de Peyer; tandis que, chez l'autre, elle avait envahi davantage les follicules solitaires. Et dans la caillette, les ulcérations, rares et superficielles chez l'une, étaient, chez l'autre, nombreuses, profondes et existaient, non-seulement sur la partie non détachée de la muqueuse, mais encore, sous la forme de sillons, au bord libre des duplicatures de cette tunique.

En résumé, Monsieur le Ministre, la peste bovine s'est déclarée, en juin dernier, au hameau Valaert de la commune de Wilryck, chez le sieur Van Lake, où cette maladie n'a pas sévi antérieurement, non plus que dans son voisinage, et rien,

jusqu'à présent, n'est venu nous en déceler la source, ni dans l'importation d'animaux ou d'objets contaminés, ni dans l'exhumation de matières infectées dans une ferme ou métairie plus ou moins éloignée, où cette affection aurait sévi précédemment.

Dans cette occurrence, on peut donc poser la question de savoir si la dite maladie ne se serait pas développée spontanément, sous l'influence de causes locales, sous celle notamment des mauvaises conditions d'hygiène dans lesquelles se trouvait l'étable du sieur Van Lake, comme celles de la plupart des métayers d'Anvers ?

Cette étable était, en effet, très-sale et d'autant plus insalubre, qu'une fosse à purin y était creusée, et que les portes et les lucarnes en étant habituellement fermées, l'air ambiant ne pouvait guère y pénétrer. D'un autre côté, les vaches du cultivateur dont il s'agit étaient très-mal nourries : elles ne recevaient, en effet, à l'époque de notre première visite, avec un peu de drèche ou de résidu de distillerie, ramené d'Anvers, qu'un fourrage peu nutritif, par contre, très-irritant, en raison de la grande quantité de *rumex acetosella* qu'il renfermait, et ces bêtes se trouvaient, par suite, débilitées et d'autant mieux prédisposées à subir les effets de l'influence typhique.

Quoi qu'il en soit, nous ne voulons pas soutenir que la peste bovine naît spontanément à Anvers et dans ses environs ; mais on se sent naturellement porté à le supposer, quand on considère que depuis le cas de Wilryck, confirmé par nos expériences, cette maladie s'est encore déclarée au Kiel, commune d'Anvers, où nous l'avons constatée le 21 de ce mois, avec MM. les vétérinaires Dèle et Vanhertsen (Voir notre rapport de ce jour) chez le sieur Thys, métayer, courte rue des Aunes, qui avait perdu, huit jours auparavant, une vache morte apparemment des suites d'une indigestion. Les deux bêtes bovines, que possédait encore ce métayer, une vache et un veau, ont été abattues ce même jour, conformément à notre avis et l'autopsie que nous en avons faite nous a démontré les lésions caractéristiques du typhus contagieux dont, comme à Wilryck, rien n'a pu nous faire découvrir l'importation.

Nous nous trou-
un grand embarra-
bovine, que nous v-
nous a été donnée,
times, qui, d'après
considérées comme
typhus, mais par
directe.

Or, nous croyons
currence, il importe
rons de cette ville,
sans relâche, pend
découvrir, si c'est p
diète, enfin, de ces
qui sont venues rép

C'est la seule pr
en terminant notr
volontiers celle d'a
d'Anvers et de ses
étables les causes
nous sommes pers
intérêts et même d
ce rapport. Nous no
vœu que l'on puisse
métayers des grand
eux du maintien de
tions hygiéniques si
leur habitation prop
religieusement comm

Veuillez agréer,
sentiments respectue

F. DEFAYS.

Nous nous trouvons donc, Monsieur le Ministre, dans un grand embarras, au sujet de la genèse des cas de peste bovine, que nous venons de rapporter et dont la confirmation nous a été donnée, non pas seulement par l'autopsie des victimes, qui, d'après les lésions organiques, auraient pu être considérées comme étant atteintes d'une affection similaire du typhus, mais par un *criterium* infaillible, l'expérimentation directe.

Or, nous croyons, Monsieur le Ministre, que dans cette occurrence, il importerait d'instituer à Anvers et dans les environs de cette ville, une enquête *sérieuse*, qui serait continuée, sans relâche, pendant un temps assez long, dans le but de découvrir, si c'est possible, la véritable source, la cause immédiate, enfin, de ces nouvelles irruptions du fléau des steppes, qui sont venues répandre l'inquiétude dans le pays.

C'est la seule proposition que nous ayons à vous soumettre en terminant notre rapport. Nous y ajouterions pourtant volontiers celle d'aviser au moyen de décider les métayers d'Anvers et de ses environs à éloigner plus ou moins de leurs étables les causes d'insalubrité qu'ils y entretiennent; mais nous sommes persuadés que, malgré qu'il s'agisse de leurs intérêts et même de leur santé, il n'y a rien à en obtenir sous ce rapport. Nous nous bornons donc, à cet égard, à émettre le vœu que l'on puisse un jour parvenir à faire comprendre aux métayers des grandes villes, etc., le danger qui résulte pour eux du maintien de l'état de choses actuel, quant aux conditions hygiéniques si défavorables de leurs étables, partant de leur habitation propre, et qu'ils semblent s'obstiner à conserver religieusement comme un legs sacré de leurs ancêtres.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de nos sentiments respectueux.

F. DEFAYS.

A. THIERNESSE, rapporteur.